

Une joute de hockey animée entre concitoyens | Photo : Karl Tremblay



L'écho

Les Plaisirs d'hiver 2020

À LIRE EN PAGE 10

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE COMPTON | MARS 2020 | VOLUME 29 | NUMÉRO 02 | COMPTON.CA/ECHO

Compton L'écho municipal

L'écho citoyen

Inscription Bazar familial
-page 7

Journée mondiale du conte
Dégustation contée
20 MARS 2020 19 H À LA BIBLIOTHÈQUE
-page 5

**Règlement concernant la circulation
et les stationnements**
-pages 3 et 4

La prochaine assemblée régulière du conseil aura lieu
le **MARDI 10 MARS 2020** à 19 h 30

Heures régulières d'ouverture du bureau municipal:
Les lundi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h,
le mardi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h



SERRES LGL

**Le temps des
semis est arrivé**

pages 8 et 9



ÉCOLE LOUIS-ST-LAURENT

**La maternelle
4 ans à Compton**

page 12

COMPTON AU BOULOT : GAÉTAN THIBAUT

**En mécanique
depuis 20 ans**

page 15





Vos affaires municipales

Séance ordinaire du 11 février 2020

LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- l'inscription de cinq pompiers à la formation Premier Répondant niveau 2 (PR 2) dispensée par Cardioplus premiers soins (Louis-Charles Boisvert) au coût de 600\$ plus la rémunération au taux formation selon le grade.

- l'inscription de sept pompiers à la formation Entrée par effraction donnée par 819 Training au coût de 350\$.

- l'achat de six radios de communication chez Communication Plus au coût de 5 844\$, car le processus de transition vers la technologie numérique est en cours et des radios sont à remplacer.

- l'achat d'un analyseur de chlore, PH et température chez Chemaction au coût de 4 351\$, car celui actuellement en place à l'usine de traitement de l'eau potable doit être remplacé.

- le renouvellement pour les périodes 2020 et 2021 du contrat avec la Corporation touristique régionale de Coaticook pour un montant de 1 500 \$ et autorise le directeur général à signer le contrat pour la production de la brochure touristique 2020-2021. La Municipalité participe depuis plusieurs années à la publication de la brochure touristique produite par la Corporation touristique régionale de Coaticook, laquelle illustre par la carte de la municipalité plusieurs sites, commerces, activités touristiques et fait la promotion des produits locaux de Compton; avec la diffusion en grand nombre de cette brochure (105 000), les retombées touristiques sont évidentes pour la Municipalité.

- le renouvellement de l'adhésion au Carrefour Action municipale et Famille au coût de 39\$. Le conseil souhaite renouveler son adhésion à l'organisme Carrefour Action municipale et Famille afin de bénéficier des divers services et demeurer ainsi informé des dernières nouvelles et de l'évolution des dossiers concernant la famille et les aînés.

- la trésorière, Marie-Claude Fournier, à signer pour et au nom de la Municipalité la demande de subvention dans le cadre du programme Emploi Été Canada pour l'embauche d'un (e) étudiant (e) pour une durée de sept semaines à raison de 30 heures par semaine. Le conseil souhaite ainsi maximiser l'utilisation du Récré-O-Parc par des activités sportives durant la période estivale. La tenue d'activités sportives s'inscrit dans le plan d'action 2020-2024 de la Politique familiale et des aînés et ce projet nécessitera l'embauche d'un (e) animateur (trice).

- le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente entre la Municipalité de Compton et Les Comptonales inc. concernant le Marché de Soir de Compton, la Virée gourmande et le Festin des Grâces, effective du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. La Municipalité de Compton souhaite soutenir les Comptonales et ses activités (Marché de Soir de Compton, la Virée gourmande et le Festin des Grâces) et autorise une subvention de 20 000\$, soit 15 000\$ pour la Virée gourmande et 5 000\$ pour le Marché de Soir de Compton, payable selon les dispositions de l'entente.

- le maire et le directeur général et la secrétaire-trésorier ou leurs représentants dûment désignés, à signer, pour et au nom de la Municipalité le bail avec la Société canadienne des Postes, comme une superficie locative a été prévue pour la Société canadienne des Postes, dans le cadre du projet de l'hôtel de ville.

- une contribution financière de 50\$ à JEVI Centre de Prévention du Suicide-Estrie.

- l'achat d'une table au montant 450\$ ainsi que deux billets additionnels au coût de 120\$ pour l'activité de financement Vins et Fromages de l'Exposition Vallée de la Coaticook, le 14 mars 2020.

- le paiement du décompte progressif numéro 7 à Construction Longer inc. au montant de 509 232,85\$ incluant le 10% de retenue sur réception des quittances, pour les travaux réalisés jusqu'au 31 janvier 2020, le tout conformément au contrat intervenu entre la Municipalité et l'entrepreneur le 11 juin 2019 par la résolution 188-2019-06-11.

Le financement de cette somme sera réparti comme suit :

- Un montant de 290 795,55\$ par la subvention à recevoir;
- Un montant de 85 540,94\$ par le fonds de roulement 2020;
- Un montant de 158 294,35\$ par le surplus non affecté 2020.

LA MUNICIPALITÉ OCTROIE

- le contrat pour les services d'ingénierie pour le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout et la surveillance des travaux sur un segment de la route Louis-S.-St-Laurent, à la firme Les Services Exp inc. au montant de 44 770\$. Dans le cadre de ce projet, un appel d'offres sur invitation auprès de quatre firmes d'ingénierie a été lancé le 12 décembre 2019 et quatre offres de services ont été reçues et ouvertes le 27 janvier 2020. Le comité de sélection pour l'analyse des offres de services par système de pondération s'est réuni le 28 janvier dernier et est parvenu à un consensus quant au choix du soumissionnaire, lequel s'est qualifié avec le meilleur pointage.

Madame la conseillère Danielle Lanciaux déclare s'être absentée lors des délibérations dans l'objet du point 9.1 conformément aux dispositions de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités et s'abstient de voter sur celle-ci.

- pour la saison hivernale 2020-2021 (1^{er} renouvellement), le contrat de déneigement à l'heure du secteur sud-est à 9155-2331 Québec inc. au taux horaire de 225\$ pour 325 heures, totalisant un montant de 73 125\$. L'appel d'offres pour ce contrat comportait la possibilité de renouvellements.

LA MUNICIPALITÉ MANDATE

- la firme Les Services Exp. Inc. pour la réalisation des plans et devis, la surveillance et le plan final, selon l'offre de service du 10 février

2020, au coût de 23 090\$ pour répondre à l'obligation légale d'entreposer de façon adéquate le sable et le sel de voirie.

Madame la conseillère Danielle Lanciaux déclare s'être absentée lors des délibérations dans l'objet du point 10.1 conformément aux dispositions de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et s'abstient de voter sur celle-ci.

LA MUNICIPALITÉ ENTÉRINE

- la dépense d'un montant de 41 994,16\$ payable à l'ordre de Tardif Diesel inc. pour les réparations effectuées sur le camion International 5500 – 2006 décrites à la facture LT02317. Des travaux de réparation importants ont dû être effectués sur ce camion, dont la remise en état du moteur.

- la dépense d'un montant de 500\$ versée au Club Lions de Compton à titre d'appui financier pour la tenue de l'activité *Noël au Village* en décembre 2019.

LA MUNICIPALITÉ CONFIE

- le mandat pour la conception et la réalisation de la signalisation extérieure du nouveau bâtiment de l'hôtel de ville à Carbone graphique pour un montant de 23 680\$ et confie le mandat de la réalisation de la signalisation intérieure du nouvel hôtel de ville à Carbone graphique pour un montant de 767\$; Le financement de la signalisation extérieure, soit un montant de 24 861,04\$ sera réparti comme suit :

- 11 516,21\$ par la subvention
- 3 374,71\$ par le fonds de roulement
- 9 970,12\$ par le surplus non affecté 2020;

Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie (3^e génération)

En vertu de l'article 8 de la Loi sur la Sécurité incendie, les Municipalités régionales de comté doivent, en liaison avec les Municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire. Les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre et les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent atteindre les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie. L'exercice demande de concilier la réalité locale et les objectifs énoncés.

En vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie « Chaque Municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, détermine, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre en précisant, notamment, le ressort de l'autorité ou de la régie intermunicipale qui en sera chargée, les ressources affectées aux mesures qui y sont prévues, les ententes intermunicipales nécessaires, les actions qui sont immédiatement applicables et, pour les autres actions, les étapes de réalisation et leur échéancier. Ces actions spécifiques peuvent consister, entre autres, en l'adoption de mesures réglementaires, l'établissement de mesures d'inspection, de procédures d'alerte, de mobilisation et de déploiement des ressources ou la programmation d'activités de formation des effectifs. Ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées. »

Considérant que la Municipalité assume la responsabilité, quant à l'exactitude des données de recensement transmises à la MRC et les choix exercés pour l'établissement du plan

de mise en œuvre ; que le plan de mise en œuvre de la Municipalité de Compton a été intégré dans le projet de schéma de la MRC de Coaticook (3^e génération) et que le projet de schéma a été transmis aux Municipalités pour adoption au plus tard au conseil municipal de février 2020, le conseil de la Municipalité de Compton adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook (3^e génération) ainsi que son plan de mise en œuvre et de déploiement des ressources attirées.

Programme d'aide à la voirie locale sous le volet Accélération des investissements sur le réseau routier local – Attestation de fin des travaux au Ponceau Robert

Considérant que la Municipalité s'est vue octroyer le 9 mai 2019 une aide financière maximale de 239 267\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale sous le volet Accélération des investissements sur le réseau routier local et que les coûts pour ce projet se sont élevés à 459 746,33\$; que pour procéder à la reddition de compte, une résolution attestant de la fin des travaux est exigée; qu'une acceptation provisoire a été produite par la firme d'ingénieurs et que l'acceptation finale sera faite 12 mois après la fin des travaux, il a été résolu que le Conseil atteste, qu'en date des présentes, les travaux du projet intitulé Remplacement d'un ponceau sur le chemin Robert et portant le numéro AIRRL-2018-477 sont complétés.

Journées de la Persévérance scolaire

Considérant que les décideurs et les élus de l'Estrie ont placé depuis 14 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté; que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec; que les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer depuis le début des travaux régionaux en 2006, mais qu'encore 17,3% de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (20,0% pour les garçons et 14,4% pour les filles); que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus; Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000\$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- considérant aussi que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

considérant que le travail du Projet Partenaire pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser des millions de dollars annuellement en coûts sociaux; qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000\$ et 20 000\$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000\$ par décrocheur; que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais

bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement; que le Projet PRÉE organise, du 17 au 21 février 2020, la 11^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie sous le thème *Nos gestes, un + pour leur réussite*, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention du décrochage scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés de l'Estrie; que les *Journées de la persévérance scolaire* se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement, il est résolu de proclamer les 17, 18, 19, 20 et 21 février 2020 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité et d'appuyer le Projet Partenaires pour la réussite éducative (PRÉE) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 janvier 2020 a été déposé.

Demande de prolongation pour l'adoption des règlements d'urbanisme et de concordance du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook.

Considérant que la concordance avec le nouveau schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook nécessite un travail minutieux vu la complexité et l'analyse de tous les impacts liés à cette réglementation sur le territoire de la municipalité; que l'obligation d'adopter des règlements discrétionnaires complexes; que les élus actuels se sont approprié la réglementation actuelle que depuis 2017; que les élus et les fonctionnaires municipaux ont dû traiter de lourds dossiers au cours des deux dernières années, dont la démolition et la reconstruction de l'hôtel de ville; que le Conseil est d'avis que la date d'adoption prévue en mai 2020 ne pourra être respectée; qu'une prolongation de délai peut être demandée en vertu de l'article 239 de la LAU, il est résolu de demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, de prolonger la date d'adoption des règlements d'urbanisme et de concordance du Schéma d'aménagement et de développement durable jusqu'au 30 septembre 2020.

Mise en valeur des paysages

Dans le cadre du processus de réalisation du projet de Mise en valeur des paysages de la MRC, il a été résolu de confirmer à la MRC de Coaticook que le conseil a choisi le site du Community Club Ives Hill & Draper, situé au 370 chemin Ives Hill sur le lot 1 802 811.

Présentation et adoption du Règlement numéro 2002-35-36.19 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-35 afin de modifier les usages mixtes à l'intérieur des bâtiments

Considérant la volonté de la Municipalité d'apporter des modifications au Règlement numéro 2002-35 afin de modifier les usages

mixtes à l'intérieur des bâtiments; qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil du 10 décembre 2019; que le projet de règlement a dûment été présenté à la séance du conseil du 10 décembre 2019; que le premier projet de règlement 2002-35-35.19 a été adopté lors de la séance du 10 décembre 2019; qu'une assemblée publique de consultation relativement à ce projet de règlement a été tenue le 21 janvier 2020; que le second projet a été adopté à la séance du 21 janvier 2020; qu'aucune demande d'approbation référendaire à l'égard du second projet de règlement n'a été reçue; qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal; que des copies du présent règlement ont été mises à la disposition de l'assistance, il est résolu que soit adopté, avec la modification présentée au point précédent, le règlement numéro 2002-35-36.19 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de modifier les usages mixtes à l'intérieur des bâtiments.

Adoption du second projet de Résolution numéro 027-2020-01-21 autorisant un PPCMOI en vertu du Règlement 2004-51 amendé par le règlement 2004-51-1.16 concernant le 6288 route Louis-S.-St-Laurent – lot 3 432 458.

Considérant qu'un avis de motion annonçant l'adoption de la présente résolution a été donné lors de la séance du conseil du 21 janvier 2020; que le projet de résolution a été déposé lors de la séance du conseil du 21 janvier 2020; que le premier projet de résolution a été adopté lors de la séance du 21 janvier 2020; qu'une assemblée publique de consultation relativement à ce projet de résolution a été tenue le 11 février à 19 h; qu'une copie du projet de résolution a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle la présente résolution doit être adoptée et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal; que des copies de la présente résolution à son étape de second projet ont été mises à la disposition de l'assistance, il est résolu que soit adopté le second projet de résolution intitulé Résolution numéro 027-2020-01-21 autorisant un PPCMOI en vertu du Règlement 2004-51 amendé par le règlement 2004-51-1.16 concernant le 6288 route Louis-S.-St-Laurent – lot 3 432 458.

Les usages et activités acceptés tel que prévu dans la demande du 19 novembre 2019 sur le site de l'ancienne école des Arbrisseaux, lot 3 432 458 du cadastre du Québec sont:

- Transformation alimentaire en nutrition supplémentaire;
- Transformation de l'aronia en poudre et autres réductions similaires agroalimentaires;
- Centre de formation et perfectionnement;
- Centre de recherche sur les bienfaits de l'*Aronia Melanocarpa* sur les humains;
- Centre de recherche sur les méthodes technologiques d'agriculture de l'aronia;

Les usages et activités non acceptés sont : Clinique médicale pour le traitement de l'obésité et le diabète, parce que non conforme au règlement PPCMOI. Cet usage n'étant pas relié à l'agriculture, ce qui est un critère d'admissibilité dans le cadre du PPCMOI (voir article 3.5).

Les conditions suivantes doivent être respectées avant l'obtention du certificat d'autorisation et d'occupation de chacun des usages auprès du service d'urbanisme de la Municipalité de Compton:

- autorisation de la CPTAQ concernant chacun des usages et activités autorisés;
- autorisation du MELCC concernant le traitement des eaux usées;
- autorisation du MELCC concernant l'utilisation de l'eau potable et du puits;
- toutes autres autorisations requises d'une autorité compétente;
- plan signé par un architecte concernant les modifications du bâtiment et des locaux pour les usages et activités autorisés;
- plan des aménagements extérieurs (stationnement, affichage, éclairage, quai de chargement, etc.);
- que l'immeuble visé ne soit pas considéré comme un immeuble protégé, tel que défini à l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 2002-35.

Adoption du Règlement numéro 2019-162-2.19 modifiant le Règlement numéro 2019-162 concernant la circulation et le stationnement

Considérant qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du 21 janvier 2020; qu'un projet de règlement a dûment été déposé par le conseiller Marc-André Desrochers à la séance ordinaire du 21 janvier 2020; qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard soixante-douze heures avant la présente séance; qu'il a été possible pour toute personne d'obtenir une copie du règlement au plus deux jours avant la présente séance; que des copies du présent règlement ont été rendues disponibles dès le début de la présente séance, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2019-162-2.19 modifiant le Règlement numéro 2019-162 concernant la circulation et le stationnement.

Il est par le présent règlement décrété ce qui suit :

(SUITE EN PAGE 4)

INTERDICTION DE STATIONNER SUR UN CÔTÉ DE LA VOIE PUBLIQUE SUR LA/LES VOIES PUBLIQUES SUIVANTES

Voie de circulation	De	À	Direction
Rue Bellevue	Rue Massé	Chemin de la Station	Sud
Rue du Parc	Route 147	Sur une distance de 60 m	Est
Rue du Parc	Rue du Vieux-Pommier	Sur toute la distance	Ouest

IL EST INTERDIT DE STATIONNER DU 15 NOVEMBRE AU 1^{ER} AVRIL DE 23 H À 7 H SUR LES CHEMINS PUBLICS SUIVANTS, SOIT EN PARTIE OU SUR TOUTE SA LONGUEUR :

Voie de circulation	Interdit de stationner de l'intersection	Direction
Bel-Horizon (toute)		
Bellevue (toute)		
Blés des (toute)		
Claire (toute)		
Claude (toute)		
Cookshire (ptie)	Route 147	Jusqu'au no civique 31
Cookshire (ptie)		Ouest – à partir du no civique 31
Denise (toute)		
Epinettes des (toute)		
Fermont (toute)		
Hameau du (toute)		
Jeanne (toute)		
Monique (toute)		
Ormes des (toute)		
Parc du (toute)		
Paul (toute)		
De la Station (ptie)	Route 147	Ouest – jusqu'au no civique 46
De la Station (ptie)	Route 147	Est – à partir du no civique 46
Vieux-Pommier du (toute)		

Veilleux
Mini-Excavation
R.L.Q. : 8301-9400-25

- Déneigement
- Transport de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration

Info : **Tommy Veilleux**
Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806
6740, Rte Louis-S. St-Laurent,
Compton, Qc, J0B 1L0

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

JM Martineau inc.

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
Tél. : (819) 835-5773 Téléc. : (819) 835-5516
Michel Martineau • Bruno Scalabrini
7220, route Louis S St-Laurent, Compton QC J0B 1L0
info@jmmartineau.com

Séance ordinaire du 11 février 2020 (suite)

L'installation des panneaux de signalisation pour les interdictions de stationnement sur les voies de circulation suivantes entre le 15 novembre et le 1er avril, entre 23 h et 7 h s'effectuera comme suit :

Voie de circulation	De l'intersection	Direction	Distance
Claire	Route 147	Ouest	à 15 m
Cookshire	Route 147	Est	à 85 m
Cookshire	Devant le no civique 31	Ouest	
Fermont	Route 147	Ouest	à 8 m
Hameau	Cochrane	Est	à 35 m
Jeanne	Route 147	Ouest	à 15 m
Monique	Route 147	Ouest	à 40 m
Parc	Route 147	Est	à 9 m
Prudence	Route 208	Sud	à 5 m
De la Station	Route 147	Ouest	à 45 m
De la Station	de l'adresse civique 46	Est	à 20 m

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement numéro 2019-162 concernant la circulation et le stationnement

Considérant que le conseil de la Municipalité de Compton désire modifier son Règlement numéro 2019-162 concernant la circulation et le stationnement afin d'améliorer la sécurité routière sur son territoire, il est par le présent règlement décrété ce qui suit :

- Les rues Bernard et Carmen sont ajoutées à l'annexe O, intitulée Limites de vitesse à l'égard de l'article 33 du Règlement 2019-162.

Zones de 30 km/h
Sur la rue Bernard
Sur la rue Carmen
Sur la rue Denise
Sur la rue du Grand-Duc
Sur la rue Massé
Sur la rue Du Hameau
Sur la rue des Ormes
Sur la rue des Épinettes
Sur la rue des Blés

Zones de 60 km/h
Sur le chemin Cochrane, directions nord et sud, sur 800 mètres de l'intersection Moe's River.

AVERTISSEMENT

Les résumés des assemblées du conseil publiés dans *L'écho* n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction du journal. La version intégrale des procès-verbaux est disponible au www.compton.ca sous l'onglet Municipalité où on peut également trouver le calendrier et l'ordre du jour des séances du conseil.



AVIS PUBLIC

INFORMATION SUR TAXES MUNICIPALES 2020
PAIEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE 2020

Les versements pour la taxe foncière municipale générale pour l'année 2020 viennent à échéance aux dates suivantes :

- 1^{er} versement : 2 mars 2020
- 2^e versement : 4 mai 2020
- 3^e versement : 2 juillet 2020
- 4^e versement : 31 août 2020

Vos remises devront être effectuées en utilisant l'un ou l'autre des modes de paiement suivants :

- Auprès de votre institution financière :
- par Internet
 - par service téléphonique
 - au guichet automatique de la plupart des institutions financières
 - au comptoir de la plupart des institutions financières

Auprès de la Municipalité de Compton :

- par paiement au comptoir : *Débit - chèque ou argent*
- par chèque envoyé par courrier à l'adresse suivante :
**Municipalité de Compton,
3 chemin de Hatley, Compton (Québec)
JOB 1L0**

Votre paiement est porté à votre compte le jour de sa réception à nos bureaux. Par conséquent, prévoir un délai suffisant pour payer le montant dû, et ce, quel que soit le mode de paiement que vous utilisez afin d'éviter des frais d'intérêts.

Depuis l'année 2017 tout propriétaire de chien verra les frais de 15 \$ pour la licence ajouter sur son compte de taxe de l'année. Si vous n'avez plus de chien ou si vous êtes propriétaire d'un nouveau chien, vous êtes priés de nous en faire part. Veuillez toutefois prendre note vous devez acquitter les frais des années précédentes qui n'auraient pas été payés.

Si vous êtes un nouveau propriétaire

Il est possible, si vous êtes un nouveau propriétaire, que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié à l'ancien propriétaire. **Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité, à défaut de quoi vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies pour les versements.** Veuillez noter que la Municipalité de Compton n'émet pas de nouveau compte de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

Si vous n'avez pas reçu votre compte, ou en cas d'incertitude, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier est à jour en communiquant avec la Municipalité au 819 835-5584.

- **Philippe De Courval,**
Secrétaire-trésorier, Directeur Général
Municipalité de Compton

Pour le plaisir de mieux manger

VOTRE MARCHÉ DE QUARTIER

Marché Patry et fils

• LES MARCHÉS •

Tradition



Produits locaux
Viandes fraîches, charcuteries et fromages fins
Abondance de fruits et légumes de qualité
Mets préparés maison et produits régionaux



Ample sélection de vins haut de gamme et de spiritueux

Ouvert tous les jours de 8 h à 21 h | 819 835-5492

Station Service Boivin Inc.



6640, Louis-S.-St-Laurent, Compton JOB 1L0



Patrick et Daniel
Tél. 819 835-5447
garageboivin@hotmail.com



Systèmes complets de chauffage, ventilation, climatisation.
Conception, fabrication et installation
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL - INSTITUTIONNEL

ferblanterieeroy.ca

Fabrication sur mesure
Service clé en main
Étude complète de réseaux de chauffage et ventilation
Vente, réparation et installation
Soudure, coupe et pliage de métal en feuille

T. 819 849-0532
achats@ferblanterieeroy.ca
1021, rue Child
Coaticook, Qc J1A 2S5





AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 2002-35-35.19 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de modifier les usages et les normes d'implantation dans la zone RC-4

Veuillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 10 décembre 2019, la Municipalité de Compton a adopté le règlement n° 2002-35-35.19. Ledit règlement est intitulé : « Règlement numéro 2002-35-35.19 modifiant le règlement de zonage no 2002-35 afin de modifier les usages et les normes d'implantation dans la zone RC-4 »;

Ce règlement avait fait préalablement l'objet d'une assemblée publique de consultation le 31 octobre 2019. Il vise à modifier le règlement de zonage afin de modifier les usages et les normes d'implantation dans la zone RC-4 ;

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté le 15 janvier 2020 et un certificat de conformité a été émis à cette date. Le règlement no 2002-35-35.19 est entré en vigueur le 15 janvier 2020;

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé au 6745, route Louis-S.-St-Laurent, à Compton.

Donné à Compton, ce 27 février 2020

- **Philippe De Courval,**
Secrétaire-trésorier, Directeur Général
Municipalité de Compton



Animateur-trice sportif recherché

Le Comité Familles et Aînés de la Municipalité de Compton souhaite faire bouger les familles en offrant des activités sportives, les samedis matins de 9 h à 12 h, les 29 février, 14 mars et 28 mars. Les activités auront lieu dans le gymnase de l'école de Compton. Nous recherchons un animateur ou une animatrice qui connaît différentes activités et sports en gymnase.



Merci de faire parvenir une lettre de motivation avec votre proposition d'activités et votre CV par courriel à loisirs@compton.ca

LÀ

POUR TOUS VOS BESOINS EN ASSURANCE

PROMUTUEL ASSURANCE

promutuelassurance.ca

DÉGUSTATION CONTÉE

STEVEN
SLAB
CONTEUR

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DU CONTE, LE CONTEUR STEVEN SLAB VOUS TRANSPORTERA DANS LE MONDE DES CONTES ET LÉGENDES À TRAVERS UNE DÉGUSTATION DE CINQ BIÈRES DIFFÉRENTES, DE QUOI ENCHANTER PAPILLES ET OREILLES!

Vendredi 20 mars 2020 19 h

COÛT: 10\$ PAR ADULTE

**BIBLIOTHÈQUE
Estelle-Bureau**

PLACES LIMITÉES. VEUILLEZ CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE PAR TÉLÉPHONE AU 819 835-0404 OU PAR COURRIEL: BIBLIO003@RESEAU BIBLIOESTRIE.QC.CA

TERRASSE

RESTAURANT | BAR LAITIER

Toujours accueillant depuis plus de 10 ans!

Ouvert la semaine de 10h à 21h

819 835-0060

CAFÉ-IN COMPTON

Programmation MARS 2020

13 h 30 à 16 h

Mercredi 4 mars

Activités et jeux libres

Mercredi 11 mars

Conférence sur l'horticulture par Danielle Lanciaux

Mercredi 18 mars

Activités et jeux libres

Mercredi 25 mars

Cabane à sucre du Café in - détails à confirmer

Mercredi 1er avril

Table ronde « Apprivoisons la mort » par M. Normand Gilbert (Auteur du livre « Les yeux de mon âme ont vu, leurs cris du corps j'ai entendus »)

Exercices, jasette, collation et beaucoup de plaisirs!

Les activités du Café-In ont lieu à la Bibliothèque Estelle-Bureau de Compton, 29 chemin de Hatley

Pour informations, Léon Pratte 819 571-7973, pratteleon@yahoo.ca

Gratuit. Ouvert à tous!



Vos affaires municipales

Écho du maire



Le comité organisateur de l'édition 2020 des Plaisirs d'hiver peut s'enorgueillir du succès obtenu. La panoplie d'activités offertes a ravi petits et grands. La température parfaite pour l'occasion a ajouté au bonheur de se trouver à l'extérieur. Merci à toutes et à tous pour votre implication et votre dynamisme.

Cette année, les Journées de la Persévérance scolaire se déroulent entre le 17 et 21 février sous le thème Nos gestes, un + pour leur réussite. Fait intéressant que nous pouvons consulter sur le site de la Semaine de la Persévérance scolaire : 32% des jeunes persévérants (ceux qui ont pensé à décrocher, mais qui ne l'ont pas fait) disent que les encouragements qu'ils ont reçus ont fait la différence dans leur décision de rester à l'école. Je vous invite à consulter ce site pour des informations supplémentaires sur le sujet : <https://www.journeesperseverancescolaire.com>.

Bien que les travaux soient très avancés, il demeure que beaucoup de travail doit être accompli par les élus et les comités pour achever le projet de l'hôtel de ville, entre autres, au sujet des aménagements horticoles, du suivi des coûts de construction, du choix de l'ameublement ainsi que de l'aspect de la signalisation. Nous souhaitons tous livrer un projet bien réfléchi et accueillant.

Nous pouvons déjà entendre parler de la saison des sucres 2020. Il ne reste que quelques semaines avant la période de pointe pour les producteurs locaux. Je leur souhaite une saison très productive !

- Bernard Vanasse



- Animaux de compagnie
- Nourriture
- Produits
- Accessoires
- Service de toilettage et pension

392, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook (QC) J1A 2N9
Tél. 819 849-7913
info@chezchanel.com www.chezchanel.com



QUI CONSTRUIRA LE PLUS BEAU CHÂTEAU DE NEIGE CET HIVER ?

Le Comité des Loisirs de Compton vous invite à construire le plus beau château de neige et à vous inscrire sur le web du 6 janvier au 9 mars 2020 plusieurs prix provinciaux à gagner et deux certificats-cadeaux de 25\$ à gagner pour les participants de Compton..

defichateaudeneige.ca

Pour annoncer dans L'écho :
Contactez Carolyne Mongeau
echodecompton.pub@gmail.com

LA JEUNESSE tuyauterie & chauffage

Réseau Environnement

CMMTQ

819 849-9793

CHAUFFAGE PLOMBERIE GAZ & AIR

Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook

Un service d'accompagnement dans la gestion de conflits impliquant des citoyens est disponible dans la MRC de Coaticook. Ce service gratuit et confidentiel est offert par des médiateurs d'Équijustice Estrie.

Info : 819 481-1237.

équi justice

ESTRIE

Membre du Réseau de justice réparatrice et de médiation citoyenne

LE RELAIS DU DOMAINE CLUB VIDÉO · DIÉSEL

6950, Rte. Louis-S. St-Laurent
Compton (Qc.) J0B 1L0



Tél. / Fax : 819 835-9448

Vous aimez votre journal communautaire L'écho de Compton ?

Devenez membre soutien de l'OBNL L'écho de Compton

Nous vous invitons à devenir membre de L'écho afin de le soutenir financièrement pour qu'il demeure toujours le plus beau des journaux! Le coût annuel pour devenir membre régulier est de 10\$ et membre corporatif, 50\$.

REPLISSEZ CE BON ET POSTEZ-LE-NOUS

Je deviens membre de l'OBNL L'écho de Compton

Membre régulier : 10 \$ par année Membre corporatif : 50 \$ par année

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Je fais mon chèque à l'attention de l'OBNL L'écho de Compton
CP 322, Compton, Qc, J0B 1L0

Merci de votre soutien à votre journal communautaire!



Conte et YOGA Parents-enfants



Samedi 28 mars - 10 h 30



La Bibliothèque Estelle-Bureau de Compton est fière d'accueillir l'activité **CONTE ET YOGA** parents-enfants. **Sous le thème du conte de CENDRILLON, un conte et des postures pour être plus optimiste.**

GRATUIT. MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE AU 819 835-0404 OU BIBLIO003@RESEAU BIBLIOESTRIE.QC.CA



Rencontre
#jeunes #projets
#Compton #relâche

Judi 5 mars 13 h

À la Bibliothèque
Estelle-Bureau
29 chemin de Hatley

Gratuit
Ouvert aux jeunes de Compton
de 12 à 17 ans

Collations, breuvages et
beaucoup de plaisir.

Entrée libre. Vous pouvez
confirmer votre présence
au 819 835-5584 ou par
courriel au loisirs@compton.ca
ou vous présenter sur place.



BAZAR FAMILIAL INSCRIPTION de Compton

Vos enfants ont grandi?

Vous voulez vous départir d'articles pour jeunes de 0 à 14 ans? Réservez dès maintenant votre table au Bazar familial de Compton, une super vente-débaras écologique et communautaire.

Faites de bonnes affaires!

Vendez tout ce qui n'est plus de la bonne taille: vêtements, accessoires de sports, chaussures, etc.

Vendez tout ce qui n'est plus utilisé: jouets, objets pour bébé comme les poussettes, coupes d'activités, chaises hautes, tables à langer, etc.

Le BAZAR FAMILIAL se tiendra le samedi 4 avril 2020 de 9 h à 13 h

au sous-sol de l'église de Compton, à l'intérieur pour que tous puissent en profiter beau temps, mauvais temps!

Ne manquez pas cette joyeuse alternative à la tournée des « ventes de garage » sous la pluie! Tous les détails sur notre site Internet: bazarcompton.com

Réservez votre espace de vente rapidement, les places sont limitées!

Inscrivez-vous directement au www.bazarcompton.com ou en remplissant le coupon ci-dessous que vous enverrez soit par la poste ou l'apporterez au bureau du presbytère avec votre paiement.

Les organisateurs contacteront ceux qui envoient leur inscription par la poste pour recueillir leur paiement.

Une ambiance de fête!

Le Bazar se veut aussi un événement rassembleur pour toutes les familles. Les enfants pourront s'amuser dans le coin jeux et bricolage. Hot-dogs et collations seront en vente sur l'heure du midi.

Pour contacter les organisa-teurs:

Sylvie Grenier 819 835-5544 | info@bazarcompton.com

INSCRIPTION AU BAZAR FAMILIAL DE COMPTON 0-14 ANS

Je souhaite réserver une table au montant de 15 \$ le samedi 4 avril 2020.

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Presbytère de Compton

6747, route Louis-S.-St-Laurent, Compton, QC J0B 1L0

Heures d'ouverture: Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.





C'est le temps des semis aux Serres LGL

Aux Serres LGL sur le chemin Couture, Jacky Shea et John Goulder ont les mains dans la terre dès la mi-février alors que le froid fait encore des siennes à l'extérieur. Mais les serres sont chauffées, bien chauffées. La température intérieure doit demeurer en moyenne dans les 17 à 26 degrés Celsius pour bien stimuler la pousse. Alors que certaines plantes exigent beaucoup de lumière et de chaleur, d'autres préfèrent pointer leurs verdure bien isolées dans le noir ou au frigo. « Les vivaces préfèrent germer au frais, nous explique John, même qu'on les garde au congélateur avant de les semer, un peu comme le principe de dormance qui se passe en nature. Le degré de germination est meilleur. Les plantes annuelles comme les pétunias, elles, s'épanouissent plutôt à une bonne

chaleur et peuvent mourir si leurs pousses gèlent. On inscrit donc dans notre bible, tous les caprices de germination de chaque plant et on en tient compte d'année en année. »

Chauffer au bois

À leur début, Jacky et John avaient quatre petites serres en bois qu'ils ne chauffaient qu'au bois... toutes les trois heures. John se souvient encore de nuits très froides. « La nuit, c'était le moins fatigué des deux qui se levait pour aller alimenter la fournaise. Parfois, c'était si froid que je couchais à côté de la fournaise pour être certain que la chaleur ne baisse pas trop. »



Jacky Shea et John Goulder

Vingt ans plus tard, ils ont enfin installé des fournaises au gaz propane. Ils dorment un peu moins inquiets la nuit, mais pas beaucoup plus longtemps. Car planter quelque 300 000 semis de près de 5 000 variétés de fleurs et de plants en un temps record demeure toujours un sprint impressionnant. Et voir à leur bonne santé et leur bonne pousse est tout aussi

« Chaque jour, matin et soir, j'arrose les 3 000 jardinières, une à une. Comme ça, je peux les surveiller moi-même et à l'œil, je suis capable de reconnaître les feuilles fanées par la sécheresse ou les feuilles fanées par un trop-plein d'eau. Il faut être très attentif. »

exigeant et de constante attention. Le seul instrument qui les aide un peu est une machine à semer manuelle...



La machine à semer manuelle

Les toutes premières pousses

Début février, ils nettoient et désinfectent les serres et toutes les caissettes. Ils rempliront ensuite une serre à la fois de caissettes de semis et termineront à la fin avril juste avant l'ouverture le 1^{er} mai. Entre-temps, les boutures vont arriver. Tous les plants qui ne se partent pas en graines doivent être ainsi mis en pot en bouture. « On parle des géraniums, des fuchsias, des lierres, les plantes annuelles principalement », nous dit John. Et vient alors le temps de monter aussi les jardinières. Une horde de jardinières qui trouvent toujours très rapidement preneurs dès l'ouverture des serres. John en prend particulièrement soin tous les jours. « C'est fragile, des jardinières! »

Ensemble, ils terminent les semences avec les plants de légumes qui, eux, poussent assez rapidement. « Avec les années et selon la demande, nous dit Jacky, on a augmenté le nombre de plants de légumes pour diminuer ceux des fleurs, parce qu'on en a manqué. La clientèle vieillit et ils vendent leur maison pour aller vivre en appartement. Entre autres, les tomates en pot sont très populaires. »

Des clients fidèles

D'année en année, des clients reviennent chercher leurs plants. Jacky nous confie à quel point ils leur sont précieux. « Nous tentons de répondre à leurs demandes. On a un cahier de commentaires qu'on sort chaque année. Parfois, l'un nous parle d'une plante rare qu'il aimerait avoir, l'autre nous demande d'avoir une plus grande quantité d'une autre plante. On essaie ainsi de corriger l'année suivante. » John ajoute : « On a eu un client qui nous a déjà demandé des plants de piments très forts appelés Ghost. On lui en a trouvé. On a

BMR | **VIVACO**
GROUPE COOPÉRATIF

CONSEILLERS QUINCAILLERIE ET MATÉRIAUX RECHERCHÉS

Nous t'offrons :

- Assurance, REER
- Allocation sportive, prime de référencement
- Opportunités d'avancement et plus!

rejoins**nous**.coop



aussi eu une demande pour des concombres longs de Chine et des tomates sici-liennes... Puis, aussi, des demandes pour des plants de marijuana quand ce n'était pas encore légal! Ça, il n'en était pas question, bien sûr! Et même quand on nous l'a proposé quand c'était devenu légal, c'est tellement de contraintes et de réglementations qu'on n'a pas voulu s'embarquer avec ça. »



cela contribuerait peut-être à sa guérison. L'année suivante, elle était revenue pour nous dire que nos fleurs l'avaient sûrement aidée à guérir. Et elle continue de venir nous voir, bien de sa santé! »

Une belle histoire familiale

Avec les années, les quatre serres de bois ont fait place à huit serres en structures en métal. Aujourd'hui, elles sont toutes remplies à ras bord de plants de légumes et de fruits, de fleurs, de fines herbes et même les terrains environnants accueillent arbres et arbustes. Les Serres LGL ont toujours été une histoire de famille. Si Jacky et John travaillent souvent seuls, ils apprécient les coups de main des membres de leur famille. En haute saison, ils accueillent aussi un ou deux stagiaires.

Des histoires touchantes

Et ils ont aussi vécu des moments très touchants avec certains clients. Jacky nous raconte : « On avait un couple qui était des clients habituels. Un jour, la dame est venue seule chercher une vivace qui pourrait fleurir tout l'été. Son mari était en fin de vie et il voulait avoir une fleur qui tiendrait ainsi jusqu'à son décès. Que cet homme ait pensé aux Serres LGL pour l'accompagner, cela m'a beaucoup touchée. » Et elle complète avec une autre belle histoire. « Une autre dame qui nous était très fidèle était venue nous voir. Elle allait subir une opération pour le cœur. Elle ne pensait pas y survivre. Elle s'est mise en tête de décorer son balcon de belles fleurs achetées chez nous pour pouvoir les regarder chaque jour en se disant que

Ainsi aidés de leur entourage et depuis toutes ces années, ils mettent tout en œuvre pour que leurs serres remplies de vivaces, de fines herbes, de légumes, d'arbres et d'arbustes charment la clientèle fidèle des Serres LGL dès le 1^{er} mai. La courte saison se termine au début de juin alors que les plates-bandes et les jardins d'une foule de gens se gorgent de beautés florales et potagères. Aujourd'hui, le couple commence à penser à la relève pour perpétuer la vie de ses serres et il se demande bien qui se pointera pour les remplacer. Vous êtes intéressé? Allez donc leur piquer une jasette! On ne sait jamais!

L'écho des jeunes

Cette chronique donne la parole aux jeunes de notre région de 14 à 24 ans qui témoignent de leurs passions, leurs rêves, leurs espoirs.



Ce mois-ci, nous avons le bonheur de vous présenter une superbe illustration de Léon Robert, 14 ans, intitulée *Eren, créateur de mondes*.



LIVRAISON GRATUITE VOTRE PHARMACIE À COMPTON!

CHANTAL DIONNE ET ERIC PORTELANCE
PHARMACIENS

Proximed



Une petite pharmacie
communautaire toujours à
l'écoute et au service de ses
patients. Chez nous, votre bien-être est notre priorité!

819 835-9999

6630, route Louis-S.-Saint-Laurent
Compton (Québec)

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 9h00 à 18h00

Jeudi et vendredi : 9h00 à 19h00

Samedi : 9h00 à 17h00

Dimanche : fermé

Ouvert
depuis 5
ans
déjà!!

Saviez-vous que nous pouvons transférer vos ordonnances d'une autre pharmacie? (certaines conditions s'appliquent)

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

BMR

26, ch. de Hatley, Compton | 819 835-5411

GRANDE VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

25% à 75%

de rabais sur marchandise sélectionnée

Produits identifiés en magasins. Valide du 27 février au 26 mars 2020.

Encourager l'économie locale c'est
Profitable pour tous.

VIVACO
GRUPE
COOPÉRATIF

Les joies des *Plaisirs d'hiver* 2020

Il a fait très beau, les gens étaient heureux, grands et petits se sont bien amusés!

- PAR DANIELLE GOYETTE ET SONIA QUIRION

- PHOTOS : DANIELLE GOYETTE, SONIA QUIRION, FRANÇOIS RODRIGUE ET KARL TREMBLAY

Les Plaisirs d'hiver des 31 janvier et 1er février derniers au Récré-O-Parc ont été à nouveau un beau succès. Plus d'une centaine de personnes ont participé aux activités du vendredi soir : disco-patin, balade en raquettes, hockey et...chocolat chaud au coin du feu. Entre 400 et 500 personnes ont participé aux activités du samedi, deux fois plus de gens que l'an dernier : Yugikassen, défi du lancer au hockey, conte auprès du feu, Zumba des neiges, trottinettes des neiges, photobooth dont les photos sont publiées sur le Facebook du Récré-O-Parc.



Jordane Masson racontant une histoire aux enfants



Notre maire servait le chili fort populaire



Photo souvenir des bonheurs instantanés

Les *Plaisirs d'hiver* 2020, ce fut aussi :

400 personnes
en tours de carioles

Le **super Chili végé**
du maire, une nouveauté bien appréciée

Plus de **300 verres**
de chocolats chauds
et tout autant de jus de pomme chaud

250 galettes

à l'avoine de Compton cuisinées
par la conseillère Danielle Lanciaux

Un plein *crocpot*
de gruau à l'érable comptonois

et **plus de 150**
hot-dogs servis!



Allez, debout, t'es bon, tu vas y arriver!



Un bon hot-dog entres amis



Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

819 347-2598
www.mcBibeau.liberal.ca
mclaudebibeau



Un peu de dessin écolo sur la neige



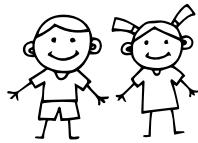
L'écho citoyen

Écho des petits

Du plaisir en famille pour la Saint-Valentin

- PAR JORDANE MASSON

Que de plaisirs il y avait à la Bibliothèque Estelle-Bureau de Compton le samedi 15 février dernier! En effet, une douzaine d'enfants de trois à dix ans se laissaient transporter par l'histoire d'un hippopotame cherchant son Valentin, pour ensuite confectionner une recette de biscuits au chocolat en pot. Les petites mains en profitaient pour découvrir la texture de la farine et de la cassonade. Les mamans et les papas étaient au rendez-vous pour partager ce moment de pur bonheur. Merci aux familles pour leur belle participation! Pour les curieux qui n'ont pu être des nôtres, voici la recette de l'activité tirée du site de Ricardo.



INGRÉDIENTS

- 3/4 tasse de farine tout usage non blanchie
- 1 c. à thé de pour à pâte
- 1/4 c. à thé de sel
- 3 c. à soupe de cacao
- 1/2 tasse de cassonade légèrement tassée
- 85 g de chocolat au lait, haché (ou en pépites)

PRÉPARATION

1. Dans le fond d'un pot de 500 ml (2 tasses), mélanger farine, poudre à pâte et sel.
2. Ajouter délicatement le cacao, poursuivre avec la cassonade et presser légèrement. Terminer par le chocolat de façon à créer des étages.
3. Refermer le pot. Offrir avec une étiquette-cadeau qui explique ceci :
4. Dans un bol, mélanger 85 g (6 c. à soupe) de beurre fondu et 1 œuf au mélange à biscuits. À l'aide d'une cuillère, déposer 45 ml (3 c. à soupe) de pâte par biscuit sur une plaque tapissée de papier parchemin. Cuire dans un four préchauffé à 190 °C (375 °F) 10 minutes, sur la grille du centre.

<https://www.ricardocuisine.com/recettes/7731-biscuits-au-chocolat-en-pot>

Merci de votre collaboration

Ce matin, 8 février 2020, après plus de 43 ans au service des parents que je représentais, je suis démis de mes fonctions de commissaire par l'adoption sous bâillon de la Loi 40. Une loi antidémocratique qui contribuera à déstabiliser l'ensemble de nos écoles, et plus particulièrement en milieu rural. Qui de mieux qu'une personne élue, donc imputable de ses actions, peut faire cheminer tous les besoins du milieu, tant au niveau prématernel, primaire, secondaire, formation professionnelle, éducation aux adultes et formation continue en entreprise.

Au cours de toutes ces années au service de l'éducation, avec l'appui des parents du milieu et de mes collègues commissaires, en toute équité j'ai répondu au plus grand nombre de ces besoins. De plus, par la proximité de l'élu-e avec son milieu (Municipalité, organismes sociocommunautaires, entreprises), nous avons su amener les jeunes à s'impliquer dans leur milieu pour une meilleure réussite et une plus grande performance et à répondre à des besoins réels et adaptés à leur milieu de vie. La formation d'un centre de services redevable au ministre n'aura pas le même impact qu'un-e élu-e redevable à ses concitoyens qui l'ont nommé-e. Je dénonce donc fortement l'adoption de la Loi 40 qui est pour nous

tous commissaires un mépris du travail accompli et des résultats atteints.

Je remercie sincèrement les citoyens de Compton, et au cours des six dernières années ceux de Martinville et Sainte-Edwidge, pour leur soutien et leur implication. Je vous ai représenté avec tout mon cœur et toute mon énergie afin de faire progresser tous vos dossiers auprès des instances appropriées. Votre support fut très apprécié et ce fut valorisant de travailler au bien-être et à la réussite des jeunes avec des équipes aussi dynamiques tout au cours de ces 43 années.

- **André Couture**,
ex-commissaire



Photo : Gracieuseté de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Ici, on cultive le goût!

Gaétan Gilbert et Mélanie Éliane Marcoux

6335, route Louis-S.-St-Laurent, Compton
Tél. : 819 835-5549
www.grosPierre.com | vergergrosPierre@gmail.com

Lire pour le plaisir, lire pour vivre

J'ignore comment mon amour pour la lecture est né, mais j'ose penser que l'élément déclencheur a été la bibliothèque de ma mère. Donc, je ne parle pas de mes plus jeunes années, mais bien de ma préadolescence et de tout mon chemin de vie depuis.

Pour être honnête, la lecture a été ma véritable bouée vers le monde adulte. Sans aller en profondeur dans les détails, disons que, sans les livres, je ne serais probablement plus présent en ce moment. La lecture, pour moi, a été et est à la fois source d'émerveillement et de développement. Émerveillement car, contrairement aux écrans, les mots servent à créer notre propre interprétation du monde dont nous découvrons l'aventure et, quelques fois, donnent même vie à notre propre univers. Source de développement puisque plusieurs facettes de ma personnalité reposent sur des éléments littéraires découverts à travers les années et les différents tomes qui ont circulé entre mes mains. Bien que, de nos jours, nous puissions lire via différents médias, je continue à privilégier les livres physiques. Je considère que mon expérience de lecture en est plus personnelle. C'est une autre facette de la lecture qui m'a aidé d'ailleurs. Quand nous

lisons, il n'y a rien entre nous et le livre, pas de pression sociale, pas de pression parentale, pas de masque à porter; il n'y a que nous, simplement nous.

Bien entendu, la lecture a son côté pédagogique aussi et, souvent à notre insu, nous enregistrons du vocabulaire (et son orthographe!) ce qui nous aide lors de nos études et des travaux scolaires qui en découlent.

Que ce soit des mangas, des bandes dessinées, des livres dont vous êtes le héros ou des romans, je lis de tout et j'apprécie tous ces médiums. C'est d'ailleurs une de mes ambitions en tant que bénévole de la bibliothèque; m'assurer qu'il y ait un peu de tout, pour tous les goûts!

Vous êtes fans d'horreur? Je vous conseille de découvrir *H.P. Lovecraft*, qui a su marquer mon adolescence et dont je savoure encore la cosmogonie.

Bonne lecture!

- **Jasmin Desmarais**, bénévole à la bibliothèque Estelle-Bureau et lecteur



SUPERMARCHÉ
IGA
COATICOOK
.....
Le plaisir de
mieux manger
.....
Le supermarché
en région
.....
265, rue Child
Coaticook (Québec)
819 849-6226
.....
Notre priorité est de toujours
mieux vous servir.

LA STATION
de compton
FROMAGERIE • FINE CHEESE MAKERS

FABRIQUER LE PLAISIR

Fromages fermiers biologiques
DÉGUSTATION | VISITE | GRILLED CHEESE

OUVERT 7 JOURS SUR 7
440, chemin Hatley, Compton QC J0B 1L0
819 835-5301 fromagerielastation.com



MÉMOIRES VIVES

Quand la Coaticook sort de son lit et la tragédie de 1912

La Société d'histoire présente l'activité Mémoires vives portant cette fois sur la rivière Coaticook et la tragédie survenue le jour de Pâques 1912.

« L'eau est montée dans les fonds... ». L'expression familière aux gens de Compton évoque un phénomène récurrent où la Coaticook sort de son lit et inonde la vallée, coupant souvent la circulation des personnes entre les deux rives. En 1912, la montée subite des eaux tourna au drame, emportant d'innocentes victimes.

Comprendre la rivière Coaticook et les circonstances de la tragédie de 1912 sera donc l'objectif des prochaines Mémoires vives. La présentation de la partie portant sur la tragédie de 1912 se fera sous la forme d'Archives à voix haute.

QUAND : Jeudi, 19 mars 2020 à 13 h 30
OÙ : À la Grande salle du sous-sol du Manoir de Chez nous
 4, chemin de la Station, Compton

Ce sera une bonne occasion pour partager vos souvenirs, relater certaines anecdotes et d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire du Compton.

L'activité est gratuite

Pour information :
jmlachance1@videotron.ca



« L'eau est montée au pont Drouin... »
 Photographie : Gérald Arbour, 2014



Marie-Andrée Roussin en compagnie de ses petits amis

La maternelle 4 ans à Compton fait des heureux

Pour Chantal Leroux, directrice de l'école Louis-St-Laurent, cette toute première expérience de la maternelle 4 ans à Compton est une véritable réussite et cela dépasse même les attentes.

- PAR DANIELLE GOYETTE

C'est à Compton qu'a été instaurée la première maternelle 4 ans dans la région. À voir ces douze bambins s'amuser dans le local aménagé tout spécialement pour eux, on voit bien qu'ils y sont heureux et... joyeusement occupés! Les parents sont heureux et les éducateurs enchantés.

Madame Leroux était fière de nous présenter « l'enseignante de rêve au grand doigté », Marie-Andrée Roussin, qui est responsable de ce groupe de bambins pleins de vie. Madame Roussin nous parle de ce projet rassembleur. « Il faut savoir qu'à l'école de Compton, ça a été une belle mobilisation pour avoir cette maternelle 4 ans, autant de la part des enseignants, des filles du service de garde, des technicien(ne)s en éducation spécialisée que des filles de la cafétéria, tous étaient d'accord pour que ce projet voie le jour. Et, en plus, les parents sont hyper participatifs, ils sont présents pour les enfants. Ce que nous avons vite remarqué, c'est que la crainte de la maternelle 4 ans, c'était les parents qui l'avaient au départ, pas les enfants! Vous devriez les voir, ils se pointent chaque matin avec le sourire aux lèvres, contents de venir à l'école et de retrouver leurs amis! »

Un programme adapté aux tout-petits
 On ne vient pas à la maternelle pour étudier! On y vient pour socialiser, s'amuser en groupe, améliorer sa motricité et développer de nouvelles aptitudes. Pour ce faire, Marie-Andrée est accompagnée pendant 15 heures/semaine de Jean-François Baillargeon, un technicien en éducation spécialisée. « Nous orientons toujours leur apprentissage par le jeu, nous explique Marie-Andrée. Nous nous adaptons aux petits et non l'inverse. Nous les prenons où ils sont. Les petits aiment tout particulièrement quand on leur raconte une histoire. La littérature, les jeux et les arts sont une bonne avenue pour leur faire comprendre les interactions sociales, les résolutions de conflit et se faire des amis. Quant à la récréation, c'est toujours un succès à tout coup. Ils se retrouvent dans la cour avec les

« grands » qui en prennent soin comme leurs petits frères et petites sœurs. Ils sont aussi jumelés avec des élèves de 5^e et 6^e années pour certaines activités, dont le transport en autobus. Ce qui est amusant, c'est qu'ils ne se voient pas comme des petits à l'école! Comme ils viennent à l'école, ils se voient comme des grands. »

Des parents ravis

Les parents d'enfants à la maternelle 4 ans n'ont que des éloges à faire sur ce nouveau service. Ils remarquent à quel point leurs petits sont plus sociables, qu'une routine quotidienne améliore leur comportement et leur assurance. Nouvelle arrivante à Compton, la maman Jessica Fecteau nous confie avec enthousiasme sa satisfaction. « Mélodie aime son nouvel environnement et s'adapte bien. Je suis rassurée de voir comment elle s'y épanouit bien tout en s'amusant. J'ai hésité au début, puis je me suis dit, on va l'essayer et on verra. Eh bien! J'adore ça et elle aussi. Tout est bien organisé, c'est tellement bien structuré, ils font beaucoup d'activités et l'enseignante et l'éducateur sont super. »

Un constat plus que positif

Madame Geneviève Hébert, députée caquiste de Saint-François, constate à quel point ce service suscite de l'intérêt. D'autres municipalités environnantes comme Coaticook (l'école Mgr Durand) et East-Hereford comptent faire de même. « C'est très positif! Il faut bien comprendre que les maternelles 4 ans ne remplacent pas les CPE, mais elles peuvent venir combler les vides dans les petites municipalités dépourvues de ce service ou de garderie. De plus, l'instauration de maternelles 4 ans peut aussi combler des locaux vides dans des municipalités qui craignent de perdre leur établissement scolaire. Dans certains secteurs, la maternelle 4 ans vient combler un manque de ressource essentielle. Et ce qui me réjouit, c'est qu'autant les parents que les enfants sortent grandis de cette nouvelle expérience. Ça vient vraiment répondre à un besoin et ça n'enlève rien aux CPE. »

Les « vedettes » de l'école

Fait amusant, les petits de la maternelle 4 ans sont devenus de véritables « vedettes » à l'école Louis-St-Laurent. Les grands en prennent soin, ils leur donnent des coups de main, jouent avec eux. Les « vedettes » ont même maintenant des tables ajustées juste pour eux à la cafétéria. C'est bien simple, ces tout-petits sont fiers « d'aller à l'école comme les grands »!

Assemblée annuelle

Les membres de la Société d'histoire de Compton/Compton Historical Society et toute personne intéressée sont invités à l'assemblée annuelle :

QUAND : Jeudi, 19 mars 2020 à 19 h
OÙ : Bibliothèque Estelle-Bureau
 29, chemin de Hatley à Compton.

Les membres dont la cotisation annuelle arrive à échéance, pourront la renouveler et les autres pourront en profiter pour adhérer.

Au plaisir de vous rencontrer,

Jeanmarc Lachance, Président
Nicole Couture Secrétaire



◀ Eusèbe Désindes devant la boucherie de monsieur Robert Gilbert vers 1960

Le conseil d'administration y présentera notamment son Rapport d'activités 2019 et les états financiers de la Société d'histoire.



En plus d'une rétrospective en photos de nos principales activités, une reprise de l'activité Mémoires vives qui portait sur Eusèbe « Ti-Kiss » Désindes sera présentée; plusieurs personnes qui n'ont pu y assister l'automne dernier nous en avaient fait la demande.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
Charron & fils
 819 849-4141
 www.charronfils.com

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
 BUREAU DE SHERBROOKE
 373, rue King Est, suite 203-B
 Sherbrooke (Québec) J1G 1B4
 Téléphone: 819 565-3667
 Courriel: genevieve.hebert.saf@assnat.qc.ca

BUREAU DE COATICOOK
 150, rue Child
 Coaticook (Québec) J1A 2B3
 SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT





De la danse callée au Manoir de chez nous

- PAR JORDANE MASSON

L'accordéon répandait sa joyeuse mélodie au Manoir de chez nous le dimanche 16 février dernier. En réponse à une invitation des Lionceaux de Compton, près d'une trentaine de résidents sont venus partager l'énergie et l'enthousiasme de notre belle jeunesse. Avec les talents de la *calieuse* Marie-Soleil Pilette et de l'accordéoniste, Frank Sears, plusieurs générations ont pu réchauffer le plancher de danse avec bonheur. Les Lionceaux ont aussi offert aux résidents des cartes de Saint-Valentin qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées. Le soleil brillait dans le cœur et les sourires de tous!



La *calieuse* Marie-Soleil Pilette et l'accordéoniste Frank Sears

AVIS IMPORTANT

Pour toutes publicités dans *L'écho*, vous devez vous adresser à **Carolyn Mongeau**: 819 571-9973 ou echodecompton.pub@gmail.com

Pour tous communiqués ou informations, contactez la rédactrice en chef **Danielle Goyette**: echodecompton@gmail.com

Assurances :
Automobile
Résidentielle
Commerciale
Agriculture
Voyage
Cautionnement



Le courtier d'assurances indépendant vous protège mieux.



Gérard Leblanc
Courtier d'Assurances Ltée

Toute une équipe à votre service!

6920, rte Louis-S-St-laurent, Compton (Québec) J0B 1L0
Bureau (819) 835-9511 (819) 823-3311 | info@leblancassurances.com

Programme PIED

Programme Intégré d'Équilibre Dynamique

PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ LES 65 ANS ET +

**LES LUNDIS ET MERCREDIS
DE 9 H À 10 H 15
À PARTIR DU 24 FÉVRIER**

À la résidence Boiscastel de Coaticook
(dans la petite salle communautaire)
399 Rue Court, Coaticook

Inscription requise : 819 849-7011 poste 224



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

GRATUIT

Améliorez votre équilibre et la force de vos jambes - Diminuez le risque de fractures - Adoptez des comportements sécuritaires - Améliorez votre confiance - Soyez plus actif

Mariner's Curse
14 mars 2020
20h



Trio Guillaume Martineau
22 mars 2020
12h



Sussex
28 mars 2020
20h



Tim Brink
3 avril 2020
20h



Pavillon
des arts et de la culture
de Coaticook

116, rue Wellington, Coaticook J1A 2H7

billetterie

Heures d'ouverture du bureau
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h
et une heure avant les spectacles

SPECTACLES 2020

Encore plus de spectacles
www.pavilloncoaticook.com

PAVILLONDESARTS

819-849-6371

Coaticook Desjardins

CALQ Patrimoine Canadien Canadian Heritage

PRET-À-MANGER - BOULANGERIE - PÂTISSERIE - LÉGUMES BIOS

RÉOUVERTURE DÈS LE 6 FÉVRIER



**JEUDI ET VENDREDI 10H À 18H
SAMEDI 8H30 À 17H**

3700 ROUTE 147, WATERVILLE - 819-562-6477

Le Villageois fait peau neuve enfin!

Vous avez sûrement remarqué ces temps-ci le va-et-vient dans la cour de l'OMH, rue de La Station. C'est que les travaux de rénovation vont bon train depuis quelque temps. Enfin!

- PAR DANIELLE GOYETTE

Si le temps s'est étiré avant que les travaux de réparation du bâtiment incendié en avril 2018 débutent, il semble maintenant que cela avance rondement depuis quelques semaines et l'échéancier prévu devrait être respecté.

Les plafonds et les murs vont être refaits pour être conformes aux normes actuelles, un matériau coupe-feu sera intégré à l'ensemble de la structure du bâtiment pour ralentir une éventuelle propagation de flammes alors que l'électricité, filages et boîtes électriques seront entièrement refaits de façon sécuritaire. Le filage électrique contenait notamment de l'aluminium qu'il a fallu retirer puisque ce n'est plus accepté. Tous les appartements seront ensuite peints à nouveau.

Madame Julie Branchaud, directrice générale de l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook qui œuvre conjointement avec le président de cette organisation, Monsieur Gaétan Labelle, nous explique. « Les travaux de réfection étaient importants, mais tous travaillent ensemble pour y arriver. Entrepreneurs, électriciens, sous-traitants, tous s'activent pour terminer dans les délais prévus. Le tout s'effectue aussi sous la supervision du Centre de service de l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke. Si cela se passe comme prévu, les locataires qui désiraient retourner vivre à l'OMH de Compton pourront réintégrer leur appartement à partir du 1^{er} juillet. »

Selon la direction de l'OHVC, près d'une dizaine de locataires aimeraient réintégrer leur appartement. La direction les contactera en temps et lieu pour organiser leur réintégration. Par contre, si vous désirez vous inscrire sur la liste d'attente pour pouvoir occuper un des autres logements libres, vous pouvez contacter Madame Julie Branchaud de l'OHVC au 819 849-6238.

Écho de l'église Saint-Thomas-d'Aquin Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité



CVA 2020

IMPORTANT : Notre objectif de 50 000\$ n'est toujours pas atteint. Jusqu'à maintenant, nous avons amassé un peu plus de 30 000 \$. Il est primordial que nous puissions compter sur cette somme

d'argent si nous voulons préserver notre patrimoine. Si vous n'avez pas encore contribué, il est toujours temps. Donnez généreusement à votre église, par versement bancaire, par chèque (post-daté ou non) envoyé par la poste ou remis en personne ou bien en argent comptant. Un reçu

d'impôt vous sera envoyé par la poste, en février 2021, pour tous dons de plus de 15 \$.

Tirage 2019

L'église vous invite à nouveau cette année à participer à 30 tirages qui distribueront 6 000 \$ en prix. Les 350 billets sont présentement en vente au coût de 60 \$ chacun, et ce jusqu'au 13 mars 2020. Vous pouvez vous les procurer auprès de Mme Suzanne Breault, des membres du Conseil de gestion ainsi qu'au bureau de l'église de Compton. Les trois premiers tirages, d'une valeur de 300 \$, 200 \$ et 100 \$, se feront le dimanche 15 mars 2020.

Bonjour à tous,

Le *Pain partagé* est de retour ! Et comme toutes les années, nous avons besoin de bénévoles pour faire un succès de cet événement. Ce n'est que pour quelques heures et votre journée ne sera pas perdue. Si cela vous intéresse, je vous demanderai de me donner votre nom en m'appelant au numéro ci-joint. Le point de rencontre est au sous-sol de l'église, salle no 2 et le tout débutera le vendredi 10 avril à 10h. Je vous attends,

- Gilles Pomerleau, Grand Chevalier
819 835-0182



Écho du Comptoir familial

Toute la société vit plus que jamais un courant d'écologie, de récupération, de donner au suivant, une chaîne de partage et d'entraide où naissent friperies, boutiques de 2e vie et comptoirs familiaux. Le comptoir de Compton vit ce mouvement depuis presque 25 ans grâce à la participation de toute la communauté qui prend soin de déposer leurs sacs de vêtements dans le bac identifié au nom de notre organisme « le Comptoir familial ». Ainsi, il y a toujours du nouveau dans le magasin, vos dons alimentent l'inventaire. Il y a de tout ou presque, du petit bouton au manteau chaud, du crayon au jeu de société.

Pour l'année 2020, il a été défini, lors de notre assemblée annuelle, les dates des prochaines ventes à 3 \$.
Veuillez bien les noter.

4-5 mars; 3-4 juin;
5-6 août; 2-3 décembre

Et comme chaque année, le comptoir est fermé lors de vacances d'été et pour le temps des Fêtes.

Les bénévoles réitèrent la demande de bien attacher vos sacs lorsque déposés dans le conteneur afin d'éviter que le contenu se répande et soit abîmé et sali.

N'hésitez pas à venir faire une petite visite juste pour vérifier ce qui se fait de bien chez nous, il ne manque que vous. Et vous pouvez aussi correspondre à l'adresse suivante : le Comptoir familial, C.P. 309, Compton JOB 1L0.

Travaux Légers Env.

R.B.Q. : 8343-6162-32

- MINI EXCAVATION
- TRANSPORT BOIS DE CHAUFFAGE
- DÉNEIGEMENT
- FAUCHAGE BORD DE ROUTE
- TRANSPORT PIERRE / SABLE / TERRE



Tél. 819 835-0884
Télé. 819 835-0191
Cell. 819 823-2854

François Duquette, propriétaire

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Arrosez

vos publicités dans les journaux communautaires!

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Nos sincères sympathies à la famille et aux proches de :

*Yves Lamontagne
Wilfrid Gaulin
Richard Désainde
Sylvie Charron
Martin Arguin
Réal Gervais
Rock Lavoie*



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RÉGION
DE COATICOOK

DEPUIS
PLUS DE
40 ANS



Les préarrangements funéraires : une option rassurante pour vous et vos proches. Prenez rendez-vous avec nos professionnels, vous en serez encore mieux informés !

819 849.6688 info@cfcoaticook.com
salonfunerairecoaticook.com
284, rue Child, Coaticook



Vingt ans de services mécaniques!

- PAR JORDANE MASSON

Natif d'East Hereford, M. Gaétan Thibeault habite Compton depuis 27 ans avec sa conjointe Caroline Gagnon. Ensemble, ils ont une adolescente prénommée Maude. M. Thibeault est mécanicien propriétaire du garage Gaétan Thibeault inc., depuis vingt ans. Avec sa conjointe à l'accueil et à la comptabilité ainsi que deux employés à temps plein, un esprit de confiance y règne en tout temps.

Parlez-nous de votre parcours.

Après mon secondaire, je travaillais déjà en construction pour mon père, mais je ne n'étais pas certain de vouloir faire ça comme métier. J'ai donc décidé de faire un DEP en mécanique auto qui se donnait à La Frontalière. Je suis parti de zéro, je n'y connaissais rien. Après ce cours, je suis allé faire un ASP d'un an en mécanique spécialisée à l'école Montcalm à Sherbrooke. C'est là que j'ai eu la piqûre. Après, j'ai travaillé deux ans dans un petit garage à Coaticook où j'ai été gérant pendant un certain temps. Ensuite, j'ai été mécanicien pendant onze ans chez Couillard



Sur la photo: Joé Fauteux, Gaétan Thibeault et Vincent Roy

Automobiles, concessionnaires GMC à Coaticook. C'était vraiment une belle expérience. Par la suite, j'ai décidé de partir mon garage à Compton en 2000. Le tout s'est fait rapidement! En plus d'être mécanicien propriétaire, je suis enseignant en mécanique auto pour le CRIFA depuis 2009. Les cours se donnent à La Frontalière.

Parlez-nous de votre travail au garage?

Comme mes employés, je fais du travail-client. On a chacun nos tâches de la journée, mais si on a un problème ou qu'on a besoin de l'autre, on communique et on travaille en équipe. Il y a beaucoup d'échanges aussi.

On partage nos idées et on trouve des solutions ensemble. Mes deux employés, Joé Fauteux et Vincent Roy, je les ai eus comme élèves. On travaille maintenant ensemble depuis plus de six ans. La chimie est bonne, et la confiance est là. Je profite de l'occasion pour leur dire que je les apprécie énormément!

Qu'est-ce que ça prend pour exceller dans votre métier?

Il faut être manuel en partant et vouloir apprendre. La mécanique est de plus en plus perfectionnée. Ça prend les outils, puis les formations provenant des fournisseurs. C'est une formation continue, en fait, si on veut être

à jour. Ce qui m'aide aussi, c'est mon poste d'enseignant. Il me pousse à me perfectionner.

Quels sont les défis à relever?

Fidéliser la clientèle, c'est la base de la réussite en affaires. Il suffit d'un rien pour perdre un client, d'où l'importance de leur offrir un service personnalisé et professionnel. Quand les enfants de mes clients deviennent à leur tour client au garage, je suis fier et content. Évidemment, il y a aussi la question d'argent. Au garage, nous réparons toutes les marques de véhicules, donc il y a beaucoup d'investissements dans l'outillage. L'électronique évolue vite. On est en changement constant. Quand on parle d'enseignement, le défi est aussi d'être à jour. Je ne connais pas tout et j'apprends pratiquement tous les jours. Si je n'ai pas la réponse, c'est important de le reconnaître, puis de se renseigner.

Qu'est-ce que vous aimez le plus?

Ce que je préfère, ce sont les défis. Les troubles plus techniques comme ceux électriques ou d'injection, trouver ce qui cloche et régler le problème, surtout lorsque d'autres garages n'ont pas réussi à le trouver! J'aime cette valorisation à travers mon travail. Pour ce qui est de l'enseignement, c'est le contact avec les élèves. Au final, ils m'apportent beaucoup plus que ce que je peux leur donner. De les voir allumer, à la recherche de solutions, c'est vraiment satisfaisant.

L'ÉCHO DE COMPTON - MARS 2020

Municipalité de Compton

3, chemin de Hatley, Compton, J0B 1L0
Lundi, mercredi et jeudi : 8 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 17 h 30 et vendredi : 8 h 30 à 12 h
Tél. : 819 835-5584 Téléc. : 819 835-5750
muncompton@axion.ca
Urgences: 9-1-1

COLLECTE DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES:
Bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles | Voir www.compton.ca

PERMIS OBLIGATOIRES

- Licence de chiens: 15 \$
- Enregistrement du système d'alarme
- Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Alain Beaulieu, inspecteur, au 819 835-5584 ou 819 835-5436.
- Permis de feu: En vertu de la réglementation municipale, il est obligatoire en tout temps d'obtenir un permis pour faire un feu à ciel ouvert. Les contrevenants s'exposent à des amendes. Ces permis sont délivrés sans frais par le Service de sécurité des incendies sur prise de rendez-vous aux heures d'ouverture du bureau municipal. Prévoir un délai de traitement d'au moins 24 heures. Informations ou pour rendez-vous : 819 835-5584.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU ET DE COUPE FORESTIÈRE
Pour informations ou un permis : M. Jean-Bernard Audet, MRC de Coaticook, 819 849-9166.

RÉCUPÉRATION DE PEINTURE, CONTENANTS DE PEINTURE AÉROSOL ET HUILES USÉES
Garage municipal, 6505, route Louis-S.-St-Laurent:
premier et troisième vendredis du mois, entre 9 h et 15 h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE ESTELLE-BUREAU
29, chemin de Hatley, 819 835-0404
Mardi, jeudi et vendredi : 16 h 30 à 19 h, mercredi : 15 h 45 à 19 h 30 samedi : 10 h à 13 h

BOUTIQUE LUCILLE (COMPTOIR FAMILIAL)
Sous-sol de l'église, 6747, route Louis-S.-St-Laurent
Mercredi et jeudi : 13 h à 19 h

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits au bottin mensuel en dernière page. Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.



Contactez Carolyne Mongeau
819 571-9973 echodecompton.pub@gmail.com

Éditeur : OBNL L'écho de Compton

Membres du C.A. de l'OBNL :

Présidente : Lisette Proulx

Secrétaire : Isabelle Binggeli

Trésorière : Marie-France Ouellet

Administrateurs : Brigitte Robert, Danielle Robinet, Jean-Christophe Levac,

Jessica Garneau et Maude Zuluuff

Rédactrice en chef : Danielle Goyette

Journaliste : Jordane Masson

Graphiste : Carolyne Mongeau

Photos : Jordane Masson, Danielle Goyette, Émilie Blais, Karl Tremblay, Sonia Quirion, Les Serres LGL, Commission scolaire des Hauts-Cantons, François Rodrigue

Révision : Danielle Goyette

Prochaine date de tombée : 16 mars 2020

Séances du conseil

La prochaine assemblée régulière du conseil aura lieu
LE MARDI 10 MARS 2020 À 19 H 30

L'écho de Compton sur Facebook!

L'écho, c'est vous aussi! N'hésitez pas à ajouter votre grain de sel en publiant vos photos et nouvelles sur notre page.
www.facebook.com/comptonecho

Lisez L'écho sur Internet

compton.ca/echo sous l'onglet Vivre à Compton

Cette édition de L'écho de Compton est un tirage certifié par l'AMECQ

L'écho est un journal communautaire membre de l'AMECQ



Nos annonceurs

Adrienne Houle, avocate	819 849-3103
Animalerie Chez Chanel	819 849-7913
Brunelle électronique.....	819 849-3608
Centre funéraire coopératif	819 849-6688
Charron et fils, salon funéraire	819 849-4141
Coiffure Navaho.....	819 835-0223
Daniel Parent, arpenteur-géomètre ..	819 849-4100
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
Ferblanterie Edgar Roy.....	819 849-0532
Fromagerie La Station	819 835-5301
Geneviève Hébert, députée	819 565-3667
Gérard Leblanc, courtier d'assurance	819 835-9511
IGA Coaticook	819 849-6226
JM Martineau, électricien	819 835-5773
Lajeunesse Tuyauterie et Cie.	819 849-9793
Luc Jacques, réparation électros	819 849-0250
Marché de la Ferme Beaulieu	819 562-6477
Marché Patry et Fils (Tradition)	819 835-5492
Marie-Claude Bibeau, députée.....	819 347-2598
Pavillon des arts et de la culture.....	819 849-6371
Pharmacie ProxiMed.....	819 835-9999
Promutuel Coaticook, assurances	819 849-9891
Sico, Centre de peinture	
Daniel Roche	819 849-4410
Station-service Daniel Boivin	819 835-5447
Tommy Veilleux, mini-excavation	819 572-3806
Travaux Légers Enr.	819 835-0884
Vergier Le Gros Pierre	819 835-5549
Vivaco groupe coopératif, Unimat ...	819 835-5411
Wood.....	819 835-0060

Merci à la MRC de Coaticook pour son soutien financier



Un grand merci au Club Lions de Compton pour son soutien financier



Club Lions de Compton

Shaw) Direct

Télé Satellite

La télé n'importe où. Vous l'avez.

Obtenez des chaînes locales, américaines et de sports, et personnalisez votre forfait avec des chaînes spécialisées.

Cinq chaînes à la carte à partir de

34,99 \$
par mois¹
pour les six premiers mois

Choisissez parmi plus de 100 de nos chaînes spécialisées les plus populaires, telles que :



Voir les détails en magasin.



BRUNELLE
électronique

10 Rue Main Ouest
Coaticook, Québec
819-849-3608

(1) Le prix courant de 51 \$ par mois pour le forfait Petit s'appliquera après la période de promotion de six (6) mois à 34,99 \$ par mois. L'offre est d'une durée limitée et peut être modifiée sans préavis. Les taxes sont en sus. Tous les services de Shaw Direct sont assujettis à nos Conditions de service et à notre Politique de confidentialité. © Shaw Satellite G.P., 2019. Tous droits réservés.